



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E172031

VALABLE JUSQU'AU 12/02/2025

ÉDITÉ LE 21/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2006

Forme juridique : SACA

Capital : 698 555 072

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE 552046955

Siret : 552 046 955 02429

Code NACE : 3530Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 62155128

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD FR00016500LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2024

Raison sociale : ENGIE ENERGIE SERVICES - DR - CHAMPAGNE - ARDENNES
(AGENCE)

PÔLE TECHNOLOGIQUE HENRI FARMAN
14 RUE GABRIEL VOISIN
BP 341

51688 REIMS CEDEX 2

Téléphone : 03 26 35 99 60

Fax : 03 26 35 99 79

Portable :

Site Internet : www.engie-solutions.com

E-mail : sebastien.dempt@engie.com

Responsabilité légale :

DEMPY SÉBASTIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL / LE MOING ERIC DIRECTEUR
ADJOINT

Effectif moyen : 155 Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 5213 | Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE | 24/01/2022 |
| 5223 PROB | Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² | 29/02/2024 |
| 8632 | Efficacité énergétique - "offre globale" | 09/02/2023 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021 |
| o Chaudière bois | 29/02/2024 |
| o Poêle ou insert bois | 29/02/2024 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 01/01/2021 |
| o Projet complet de rénovation | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE REIMS
9 RUE ROLAND COFFIGNOT
51100 REIMS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.